068-226800019-20110415-0000007363-DE

## Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/04/2011

Réception par le Prefet : 19/04/2011

Publication: 21/04/2011

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

**N°** CP 2011-4-8-4

Séance du vendredi 15 avril 2011





## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

## PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES AIDE AU «FESTIV'ALSACE JEUNES 2011» DU THEATRE DIALECTAL ALSACIEN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-2 du 7 décembre 2010 relative au BP 2011 «Programme Langue et Culture Régionales»,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ attribue au Groupement de Théâtre du Rhin, 147 avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE une subvention de 1 000 € pour son Festival de Théâtre dialectal pour Jeunes 2011 à KRUTH
- précise que cette dépense sera prélevée sur le programme E758, imputation 0-65-28-6574-2657-311.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1er Vice-Président

Rémy WITH

Adopté voix contre abstentions